# Compte rendu de l'Assemblée des chrétiens du 30 novembre 2022

A la suite de la phase de consultation du synode, la synthèse du diocèse comporte 58 propositions pour une Eglise synodale. Parmi elles 44 peuvent être mises en œuvre dès maintenant par les communautés. L'assemblée des chrétiens est invitée à discerner quelques propositions concrètes à retenir et mettre en œuvre dans notre paroisse.

Un « tiré à part » des 44 propositions a été distribué au préalable afin de permettre à chacun d'en prendre connaissance et de repérer celles qui lui paraissent importantes.

L'objectif était qu'en fin de réunion un groupe de mise en œuvre se constitue pour chacune des propositions retenues.

30 participants dont les membres de l'E.A.P.

### Déroulement :

- Temps de prière
- Echange sur les propositions (ceux qui le veulent sont invités à dire pourquoi ils retiendraient telle ou telle proposition)
- Vote individuel
- Information sur le processus mondial du synode pendant le décompte du vote
- Annonce du résultat et réactions
- Mise en place de petits groupes qui se réuniront plus tard

#### La méthode du vote :

Le choix de chacun a pu être éclairé par les échanges préalables. C'est un vote personnel, chacun disposant de 5 points à répartir comme il l'entend sur des propositions (Toutes les combinaisons sont possibles pour autant que le total ne dépasse pas 5 points : On pouvait mettre tous ses points, sur une seule proposition, ou en mettre 2 sur une proposition, et un sur 3 autres ; ou 1 point sur 5 propositions différentes...), on pouvait ne pas consommer tout son capital de points...

On était invité à éviter de retenir ce qui se fait déjà ou a été mis en route à la suite de l'assemblée du 3 septembre.

#### Le choix :

Les votes ont été dépouillés par Josette, Louis et Thierry Guibard (voir de tableau en annexe).

Cinq propositions ont assez nettement émergé :

**Nº26 - 15 points** ; (Église et société) : Oser témoigner, toujours humblement, ne pas se taire en face de situations qui ne nous paraissent pas aller dans le sens de l'Evangile ; Dire qui nous sommes, sur les lieux de fracture de notre monde, de notre environnement social, sociétal. Oser, en respectant les opinion(s) diverse(s) de l'autre.

**N21 - 14 points** ; (Liturgie) : Laisser la place pour la parole des laïcs *(cela revient souvent)* dans les célébrations : homélie ou commentaire des textes, intentions de prière universelle spontanées, partages d'Évangile, témoignages pour donner à voir ce qui se vit sur la paroisse...

N32 -13 points; (Gouvernance et la prise de décisions): Etablir une gouvernance partagée du curé avec des laïcs (avec la parité), élus pour une période limitée, en veillant à inclure toutes les réalités sociales de la communauté.

N39 - 9 points; (Gouvernance et la prise de décisions): Pour les nominations des évêques, bien discerner les besoins des diocèses en impliquant les chrétiens, de la même manière pour la nomination d'un prêtre dans une paroisse. Ce qui pour la paroisse peut se reformuler de la façon suivante: « Pour la nomination d'un prêtre, bien discerner les besoins de la paroisse en impliquant les chrétiens ».

**N°11 - 8 points**; (Participation à la vie de l'Eglise): Accueillir toutes les initiatives, en particulier celles venant des enfants et des périphéries.

#### Des groupes pour lancer la mise en œuvre :

Nous avons constitué des petits groupes pour réfléchir à la mise en œuvre de chacune des propositions. Compte tenu de peu de temps restant dans la soirée, ces groupes n'étaient pas appelés à aller au bout de leur réflexion le soir même, mais plutôt à se constituer et désigner une personne référente se chargeant d'organiser une réunion du groupe.

Le groupe 26 a eu des difficultés, la proposition (oser témoigner...) paraissant plus de l'ordre de la posture personnelle que d'une mise en œuvre collective ;

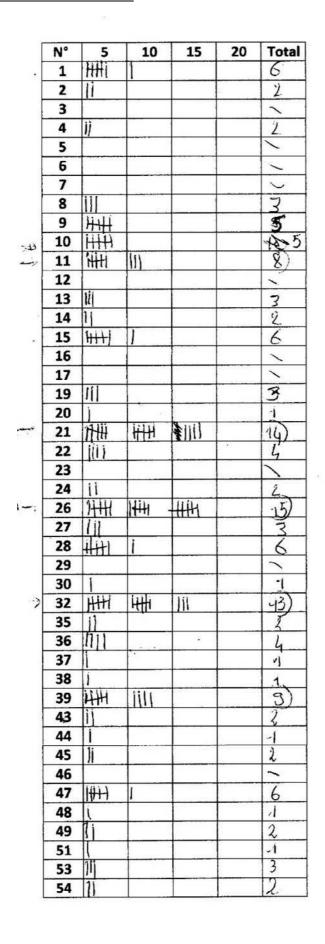
Le groupe 21 (place de la parole des laïcs dans les célébrations) s'est demandé s'il ne fallait pas renvoyer à chaque équipe liturgique. Cependant il se réunira à nouveau pour préciser la proposition. Référent : Claire Dionne

Groupe 32 : référents Jean Duquesnois et Catherine Babut-Guibard

Groupe 39: référent Thierry Guibard

Groupe 11 : référent Isabelle Rivage.

## ANNEXE Tableau des résultats du vote :



Page 3 sur Erreur ! Argument de commutateur inconnu.